



Abandon de paternité divorce et clinique

Par Visiteur

Bonjour voilà suite à une delmande de divorce mai 2009 je me suis tetrouver en clinique psychiatrique jusqu'au 6 aout 2009

la bas j'ai eu une relation sexuelle avec une belle gosse facile et elle est tombé enceinte. ne voulant ni d'elle ni de l'enfant je n'ai rien déclaré. maintenant cette personne me demande un document d'abandon de paternité sous peine de poursuite. comment cela se passe t il ? est ce vraiment à faire? et combien peut me couter ce document? merci

Par Visiteur

Bonjour,

Afin de répondre au mieux à votre question,je souhaiterais obtenir des informations complémentaires.
Est ce que cet enfant a été reconnu par un homme?

Cordialement